

Bonjour,

Un nouvel arrêté du 17 octobre prolonge la fermeture des salles de sport et des piscines pour les adultes jusqu'au 16 novembre inclus.

Devant cette situation, qui a démarré en salle le 26 septembre et pour la piscine le 6 octobre, nous avons procédé à une mise en chômage partiel des professeurs, en suivant les directives de notre fédération.

Nous avons conscience que cet arrêt des cours n'est satisfaisant pour personne et que vous subissez un préjudice certain.
Nous ignorons la date de la reprise des activités qu'elle soit provisoire ou non.

C'est pourquoi, il nous faut attendre la fin de la saison pour évaluer le nombre de semaines de cours perdus. A ce moment-là nous pourrions envisager un dédommagement financier en fonction des aides reçues (chômage partiel, Mairie et Fédération) ou un avoir sur la saison suivante.

Nous espérons compter sur votre soutien pour assurer la survie de l'association et les salaires de nos professeurs.

Merci pour votre fidélité en espérant vous revoir au plus tôt.

Arlette Persinette et le Bureau de la GV